



Accident de travail en fin de cdd

Par **sardastephanie**, le **29/07/2010** à **23:57**

Bonjour,

je suis en fin de CDD, il se terminait le 28 juillet mais je suis en accident de travail depuis le 12/07.

Si vous pouvez m'expliquer comment ça marche pendant la période ou je suis en AT, normalement je peux reprendre le travail a partir du 3 aout 2010. qui paye? l'employeur, la cpam? Merci maitre .